



Club Léo Saint Etienne

Adhésion 2021/2022

Photo à coller

Obligatoire

Informations personnelles de l'adhérent

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Mail (**OBLIGATOIRE et LISIBLE**) :

.....

Téléphone :

N de pass Région :

Nombre de licences dans la famille :

Autorisation de prendre des photos dans le cadre des activités,
pour la promotion du club : oui non

Pour les mineurs

Responsable légal :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse :

.....

Mail :

Droit à l'image pour les mineurs : oui non

Merci de remplir ces informations en lettres capitales

Tarif

Le tarif de l'adhésion pour 2020/2021 est de 150€ (assurance comprise).

La réinscription **pour les licenciés adultes** 2020/2021 est au tarif de 130€.

Pour les mineurs uniquement, le club a la possibilité de prêter un baudrier pour l'année (chèque de caution de 50€, pas encaissé). Il est toutefois préférable pour le confort des grimpeurs d'avoir son propre matériel.

Les licenciés adultes doivent emmener leur propre matériel.

Nous vous offrons la possibilité de régler par chèque (ordre : Club Léo Saint Etienne), chèques vacances, pass région, coupon sport. Il est également possible de régler en 3 fois (trois chèques encaissés à un mois d'intervalle).

- Mode de règlement (entourer) : chèque pass région coupon sport
- Montant :
- N° de chèque :

Pièces à joindre

Merci de joindre à cette fiche d'inscription le formulaire d'assurance de la FFME, une photo (obligatoire) ainsi qu'un certificat médical daté de moins de 3 ans avec mentionné « **pratique de l'escalade, y compris en compétition** ».

Seuls les dossiers complets seront acceptés, aussi merci de vérifier la présence de ces différentes pièces à joindre :

Certificat médical (CERFA pour les réinscriptions) Règlement intégral Formulaire d'assurance FFME Photo

Les dossiers sont à rendre le plus rapidement possible dès les premières séances, en début de séance. **Les personnes sans dossier ne seront pas acceptées sur les créneaux.**

Fait à :, le :/...../2020

Nom, prénom, signature :

Exemple pour des adhésion de 1 à 4 membres			
		Détail	Total
Nb de personnes	1	Adhésion individuelle	150 €
	2	150 + 120	270 €
	3	150 + 120 + 100	370 €
	4	150 + 120 + 100 + 100	470 €

Infos pour l'année à venir

Club Léo Saint Etienne (CLSE)
28 avenue de Verdun
42000 Saint Etienne
clubleosaintetienne@gmail.com
+33769661695
<http://www.clubleosaintetienne.fr/>
<https://www.facebook.com/ClubLeoSaintEtienne/>

- Pour les mineurs uniquement, le club a la possibilité de prêter un baudrier pour l'année (chèque de caution de 50€, pas encaissé). Il est toutefois préférable pour le confort des grimpeurs d'avoir son propre matériel.
- Les licenciés adultes doivent emmener leur propre matériel

Cette année, le **nombre de grimpeurs sur le créneau des 8-11 ans est limité**, par volonté de proposer une meilleure qualité de grimpe lors des séances. Pour les personnes concernées, seuls les dossiers complets seront pris en compte, par ordre d'arrivée.

Jour	Horraire	Âge	Lieu
Lundi	20h-22h	Adultes	Gymnase Jean Gachet
Mercredi	14h-15h30	4-7 ans	Gymnase Lamartine
	16h-18h	8-11 ans	Gymnase Jean Gachet
	18h-20h	12+ / adultes	
Jeudi	18h-21h	12+ / adultes	Halle des sports Denis Papin
Vendredi	18h-20h	12+ / adultes	

Le club Léo saint Etienne est une association à but non lucratif, menée exclusivement par des bénévoles. Les adhésions servent à payer les licences auprès de la FFME, acheter du matériel (cordes, baudriers, ...) ainsi qu'à former les initiateurs bénévoles qui sont présents en nombres, sur chacun des créneaux, pour assurer la sécurité de chacun. Ce fonctionnement permet d'avoir un tarif bas au regard de ce qui se pratique dans des structures professionnelles.

Règlement du club- rentrée 2021

- Seules les personnes inscrites peuvent accéder à la salle d'escalade (dossier rendu complet avant le début des séances).
- L'émargement est obligatoire, le cahier est fourni par le club. Si possible, utiliser un stylo personnel plutôt que ceux mis à disposition par le club. A renseigner sur le cahier : nom, prénom et numéro de contact.
- En dehors de la parade en début de voie, la distanciation physique de 1m est à respecter avant la séance, pendant et après.
- Le port du masque est obligatoire en tout temps, à l'exception de la phase d'escalade.
- Il faut laisser de l'espace entre les grimpeurs pour respecter une bonne distance.
- A l'entrée de la salle ainsi qu'à la fin de la séance, le lavage des mains est obligatoire (savon ou à défaut solution hydroalcoolique)
- Les gourdes ou bouteilles d'eau sont pour une utilisation strictement personnelle.
- Dans la mesure du possible, nous demandons aux licenciés d'arriver en tenue de sport pour éviter le passage aux vestiaires.
- Le port du T-shirt est obligatoire (pas de grimpe torse-nu)
- Un comportement calme est de rigueur, en raison des contraintes de sécurité liées à l'activité
- Le responsable de salle a toute autorité pour exclure provisoirement ou définitivement tout licencié ne respectant pas les règles marquées ci-dessus.

Je certifie avoir lu et compris l'ensemble des règles ci-dessus et je m'engage à les respecter toute l'année durant les créneaux.

Signature du licencié :

La protection de vos données personnelles

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande et pour notre relation commerciale. Elles sont destinées prioritairement aux entreprises du Groupe Allianz et à votre intermédiaire en assurance ; mais également aux différents organismes et partenaires directement impliqués dans votre contrat. Ces destinataires se situent parfois en dehors de l'Union européenne. Dans ce cas, nous concevons des dispositions spécifiques pour assurer la protection complète de vos données. Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître, et ainsi à vous proposer des solutions et services qui vous correspondent. Nous les conservons tout au long de la vie de votre dossier. Au terme de celui, celles-ci sont conservées pendant le délai de prescription.



Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur rectification, portabilité, effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le Délégué à la Protection des Données Personnelles (DPO) pour toute information ou contestation (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour cela, il vous suffit de nous écrire :

- par mail à informatiqueetliberte@allianz.fr,

- par courrier à l'adresse Allianz - Informatique et Libertés - Case courrier S1805 - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex.

Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.

J'accepte de recevoir les offres commerciales personnalisées du Groupe Allianz Oui Non

Votre accord vaut pour les offres commerciales du Groupe Allianz en France et ses partenaires pour les services, les produits d'assurance, bancaires et financiers qu'ils distribuent. Le ciblage des offres commerciales peut être automatisé et basé sur des profils de clients ou de prospects.

Pour plus de détails, reportez-vous aux documents contractuels, notamment les dispositions générales ou notices d'information et, de manière générale, les sites internet d'Allianz. Protéger nos clients et nous protéger nous-mêmes est au coeur de la politique de maîtrise des risques d'Allianz et de la lutte anti-fraude. Aussi, nous gardons la possibilité de vérifier ces informations et de saisir, si nécessaire, les autorités compétentes.

Fait à _____, le | | | | | | | | | |

Signature du licencié (pour les mineurs, son représentant légal)